

La reprise par PHP : Un espoir et des incertitudes

Les représentants du fonds PHP sont venus présenter leur projet au CE aujourd'hui 24 décembre, accompagnés du Ministre de l'économie Emmanuel Macron. Le Ministre annonce qu'ARC serait sauvé et se réjouit que 90% des emplois seraient préservés. Preuve en est que l'entreprise mobilise nos élus.

Ce projet de reprise qui devrait être définitivement signé fin mars, a déjà obtenu l'accord des banques, de la famille, de l'Etat et de PHP.

L'UNSA, premier syndicat d'Arc International reste prudent :

- Dire que 90% des emplois sont sauvés, c'est bien, mais il serait plus exact de dire que le plan prévoit 550 suppressions d'emplois dans les fonctions « support ».
- Le tour de table financier a été bouclé dans la douleur et rien ne nous garantit qu'il n'y aura pas d'autres rebondissements. Rien que dans les derniers jours on a vu apparaître puis disparaître un investisseur russe à la réputation plus que douteuse, on a entendu parler de japonais puis d'américains.
- Le projet ne présente pas une stratégie détaillée et n'explique pas les intentions de PHP à plus de 3 ans.
- L'offre de PHP est soumise à plusieurs conditions très lourdes socialement :
 - o Un accord majoritaire doit être trouvé sur le PSE en moins de 3 semaines. Ce qui signifie que l'avenir de 550 collègues se jouera sur ce délai aussi restreint.
 - o Les syndicats devraient renoncer à la demande de classement amiante de l'entreprise, et même à défendre individuellement les collègues victimes de l'amiante.

Pour l'UNSA :

- L'amiante ne doit pas faire l'objet de marchandages. Depuis près de 10 ans, l'UNSA accompagne les victimes. Des centaines de nos collègues reposent au cimetière suite à un cancer de l'amiante. C'est pour nous une question de santé publique et de justice sociale. Nous continuons d'espérer ce classement demandé il y a 2 ans et rien ne nous fera renoncer à aider nos collègues malades.
- Les négociations de PSE ne doivent pas être bâclées et nous n'apposerons pas notre signature au bas d'un accord au rabais.
- Nous sommes prêts à soutenir un plan de redressement à condition qu'il préserve l'avenir industriel du site et ses emplois.

Ensemble, restons mobilisés

Vos Représentants UNSA Ouvriers, Employés, Maîtrises et Cadres

I.P.N.S le 24 décembre 2014

2, rue Emile Zola – 62510 ARQUES

Tél : 03 21 88 53 13 - Port : 06 66 42 45 99

10h à 12h Email : syndicatautonomie@wanadoo.fr

Affichage n° 14 / 2014

Permanence amiante tous les samedis de
ou sur rendez-vous : 06 62 09 20 94